

La Provence en français

Accueille-moi d'un beau sourire, ô terre aimée,
Je veux oublier tout, même la renommée,
Et n'aimant plus que toi, je veux, pour m'accueillir,
Entendre tes joyeux tambourins tressaillir¹.

Alors qu'il est connu et apprécié dans la capitale, Jean Aicard quitte Paris en juin 1872, pour revenir en Provence. Il n'a que vingt-quatre ans mais il figure déjà parmi les personnalités du monde artistique. Au Salon, Fantin-Latour vient de l'immortaliser sur un grand tableau intitulé « Un coin de table », où il le représente en compagnie de Paul Verlaine, Arthur Rimbaud, Elzéar Bonnier, Léon Valade, Emile Blémont, Ernest d'Hervilly et Camille Pelletan². Tous ces « vilains bonhommes³ » participent aux débats littéraires du moment. Jean Aicard a déjà publié chez Lemerre deux recueils de poèmes : *Les jeunes croyances* et *Les rebellions et les apaisements*, ainsi que deux pièces de théâtre : *Au clair de la lune* et *Pygmalion*⁴. Il écrit également de nombreux articles pour différents journaux et il dirige *La Renaissance littéraire et artistique*⁵, une revue qui compte, en ces lendemains de défaite et de guerre civile. « Un journal comme le vôtre, c'est de la France qui se répand », lui écrit Victor Hugo⁶.

Malgré les apparences d'une vocation littéraire réussie, Jean Aicard supporte mal ce Paris qui « l'accable d'ennuyeuses besognes⁷ ». En fait, il ressent le mal du pays, sentiment qui lui devient insoutenable, tant il a été séparé des siens depuis son enfance. Ses poèmes

Jean Aicard, du poème au roman

permettent de suivre cet itinéraire de l'exil depuis son premier départ : « Il faut que les garçons apprennent les exils./ Et l'on m'envoya loin, à Mâcon, au collège⁸. » Dans cette Bourgogne pourtant accueillante et malgré les soins attentifs de Lamartine, son correspondant, il se sent étranger à cette province et ne supporte pas la séparation :

Voulant m'ôter du cœur la Provence lointaine,
Des mères par pitié m'embrassaient quelque fois ;
Leurs baisers m'étaient doux, mais j'entendais leur voix :
Quel accent étranger m'eût guéri de ma peine ? (...)
Il fallut m'emporter en Provence, un beau jour,
Ce rêve intérieur m'ayant consumé l'âme...⁹

En 1865, éloigné à nouveau, au lycée de Nîmes cette fois, l'adolescent traduit toujours la même nostalgie qu'il confie à Victor de Laprade¹⁰ : « Poète, permettez ; permettez, ô mon maître, / Que je vienne, exilé, vous parler un instant !¹¹ » Et tout en célébrant la Provence, songeant à ses couleurs, ses chants, ses trésors, il exprime une souffrance qui entre en écho avec son manque d'amour maternel : « Je pleure mon exil en songeant à ma mère¹². »

En 1872, il ressent le même tourment. Sa nostalgie du pays est exacerbée par la « sécheresse d'affection¹³ » dans laquelle il vit. Son seul soutien, sa demi-sœur Jacqueline, demeure loin de lui, à La Garde, près de Toulon. « J'étais fait plus qu'un autre pour la famille et le soleil, pour la justice. J'ai Paris, l'opposé de toutes ces grandes choses !¹⁴ » écrit-il. Aussi, malgré les succès littéraires et la promesse d'une carrière qui s'ouvre devant lui, il s'enfuit de la capitale. Ses amis lui demandent de revenir. Elzéar Bonnier et Léon Valade viennent même le chercher. Victor Hugo le réclame : « Dites à M. Aicard combien je l'aime¹⁵. » Mais le poète a fait le choix de la Provence. Durant l'été 1872, traduisant ses élans empreints de lumière et de parfum, il compose les *Poèmes de Provence*. Ses souvenirs, sa sensibilité, son cœur chantent le pays natal : la Méditerranée, le Rhône, le mistral, Arles, Avignon, Marseille, Aix et, bien sûr, Toulon. Les traditions, le ciel, les plantes, les saisons, les cigales, l'aïoli, la bouillabaisse, les tambourinaires en forment les différents tableaux. Publiés durant l'année 1873 dans *La Revue des Deux-Mondes*, ses poèmes sont réunis dans un volume par l'éditeur Lemerre, à Paris, en 1874. C'est la consécration : Jean Aicard s'affirme comme le chantre de la Provence. Il a retrouvé ses racines, et avec elles

la cellule familiale proche : Jacqueline et l'ex-mari de sa mère, Amédée André. Il peut alors chanter la terre natale, la Terre-mère :

Au fils devenu grand, longtemps abandonné,
La mère conte ainsi son enfance première :
Un amour maternel était dans la lumière,
Quand je revis enfin la Terre où je suis né¹⁶.

Présence chaleureuse et tangible, substitut de la mère charnelle, la Provence lui apporte l'amour et, au travers de sa lumière, l'intuition du sens de la vie, un art de vivre, une philosophie :

La Provence m'a dit avec sa voix de mère :
Oublie, enfant, l'horreur des songes, la chimère,
Et tout ce que t'ont dit dans leur mysticité
Les horizons du Nord qui sont beaux sans clarté. (...)
Ecoute les conseils que ma lumière donne ;
Bois le jour, bois la vie ; aime, c'est le meilleur,
Et contemple à loisir le monde extérieur...
Tu pourras t'en aller après dans le mystère,
Mais pour mieux prendre essor, sens sous ton pied la terre¹⁷.

Bien mieux que des « horizons du Nord », Jean Aicard a besoin de cette terre qui féconde sa créativité. Des *Poèmes de Provence à Maurin des Maures*, elle nourrit l'essentiel de son œuvre¹⁸.

Désiré, proclamé, assumé, ce choix s'accompagne de l'adoption de la langue française et l'on peut se demander pourquoi Jean Aicard ne chante pas la Provence en provençal. Il s'agit pourtant bien de sa langue maternelle : il est né à Toulon, sa mère, son père¹⁹, ses grands-pères utilisent cet idiome et lui-même le parlera et l'écrira tout au long de sa vie²⁰. Mais sa première socialisation se fait à Paris où son père est avant tout journaliste, engagé dans les cercles saint-simoniens, puis fonctionnaire au ministère de l'Instruction publique. A son décès, Jean Aicard a cinq ans, et même si l'enfant revient à Toulon avec sa mère, son environnement familial veille attentivement à son éducation. Du côté paternel, son grand-père lui apprend l'alphabet en français et pour sa tante, qui dirige une école privée à Bandol, la langue de la promotion sociale doit être la règle. Par ailleurs, le compagnon de sa mère, Alexandre Mouttet²¹, est un érudit qui parle « le provençal avec les ouvriers, le français – et un français sans accent – avec les officiers de

Jean Aicard, du poème au roman

marine, les avocats qui fréquentent chez lui ; il est reçu dans le meilleur monde, dîne souvent en ville et écrit dans les journaux²² ». Aussi, Jean Aicard est envoyé au collège de Mâcon, car « On sait mieux le français au pays de la neige²³ ». Par la suite, les études à Nîmes, Aix et Paris concourent à parfaire cette formation, si bien qu'en 1872, lorsqu'il fait le choix de la Provence, il n'y a pas de dilemme au sujet de la langue.

Ce choix peut être également expliqué par le contexte historique. Localement, le provençal maritime, usité à Toulon, sert l'expression populaire. Ce n'est pas la langue des intellectuels, ni la langue de culture que l'on connaît aujourd'hui. Le félibrige, créé en 1854, mettra plus de trente ans pour avoir une certaine résonance dans le Var²⁴. Et surtout, Jean Aicard appartient à la génération de la guerre de 1870, celle qui connaît la honte de la défaite, la perte de l'Alsace-Lorraine et, avec la Commune, l'horreur de la guerre civile et l'humiliation du regard allemand :

Et d'ailleurs faudrait-il qu'on dît : il a chanté
La Provence, un recoin de pays enchanté,
Exaltant (ce n'est pas ce que l'heure demande)
La petite patrie aux dépens de la grande ²⁵ ?

L'heure préconise, en effet, l'unité nationale. La langue française en est garante, la République va la répandre²⁶. Il n'est donc pas étonnant, il est même logique que les *Poèmes de Provence* soient écrits en français et, dans un bel élan, dédiés à la France :

France, telle qu'elle est, j'offre cette œuvre à toi
Comme un autre jadis l'eût dédiée au Roi,
Du temps où, sauf la Cour, tout le monde était rustre,
Pour qu'il la protègeât et qu'elle fût illustre²⁷.

En 1880, Jean Aicard réitère sa démarche avec *Miette et Noré*²⁸, un long poème d'amour, considéré par ses contemporains comme le pendant français de *Miréio* de Mistral. Cet ouvrage reçoit un bel accueil, obtenant le prix Vitet de l'Académie française grâce à une intervention très remarquée de Victor Hugo, et vaut à son auteur la distinction de chevalier de la Légion d'honneur. Composé de vingt et un chants

accompagnés chacun d'un prélude, *Miette et Noré* est précédé de quinze quatrains où, dans un geste généreux, le poète offre ses vers à Paris :

J'ai traduit en français cette âme provençale,
L'âme de nos patois, – morts qu'on aime toujours, –
Et c'est le testament des anciens troubadours
Que je mets à tes pieds, ô notre capitale²⁹ !

Ses intentions sont claires : il se place dans la lignée des troubadours dont il transmet la volonté et l'héritage. A leur suite, il exprime « l'âme provençale » et pour ce faire, il choisit le français car le parler du terroir, dispersé dans une multitude de patois, est devenu une langue morte (« morts qu'on aime toujours »)³⁰. Pour affirmer sa position, il montre l'actualité de son entreprise :

Et je chante, – et la voix des choses m'accompagne, –
Terre et ciel, – ciel et mer, azur plein de baisers :
Je chante avec des mots du terroir, – francisés.
Ainsi parlent déjà nos hommes de campagne³¹.

Présentant *Miette et Noré* en « Première d'un livre », à Paris, le 13 février 1880, dans le Salon littéraire de M^{me} Edmond Adam, il précise encore qu'il souhaite aborder « un sujet neuf en poésie, [...] le paysan moderne, vu directement dans la vie, non plus dans les belles traditions de Virgile et de Théocrite », mais un « paysan, fils des temps nouveaux [...] qui n'est pas entré encore, semble-t-il, dans un projet poétique³² ». Voilà le champ de son écriture : montrer le paysan tel qu'il est, et cela, dans sa spécificité provençale, au moyen d'une langue propre, riche en particularismes, – et française. Ainsi *Miette et Noré*, continue-t-il, « ce n'est pas seulement un poème d'accent populaire. C'est aussi un poème d'accent provençal. Quand nos paysans s'expriment en français, ils traduisent les images, les allures, le tour même, et – si l'on peut dire – le goût du patois provençal. J'ai essayé de parler, en vers, un français qui laissât, à leur manière, deviner par transparence, le genre des idiomes locaux [...]. J'ai modelé un peu ma phrase sur la façon de dire des Provençaux de race quand ils parlent français [...]. Ils s'expriment ainsi dans un provençal francisé. Il m'a semblé que c'était la langue naturelle d'un poème qui veut raconter la Provence moderne³³. » Ce projet, expliqué d'une voix chaude et vibrante lors de

Jean Aicard, du poème au roman

nombreuses lectures publiques à Paris, en Belgique et en Suisse, se retrouve également dans une strophe de la « Dédicace » :

Nos patois provençaux me charment ; je les sais :
 Mais je voudrais, – et nul encor ne m’y devance, –
 Fondre les paillons d’or du parler de Provence,
 Pour les mettre au trésor du langage français³⁴.

En utilisant le français, « langue des temps nouveaux », pour chanter la Provence moderne, Jean Aicard accomplit une démarche novatrice.

En véritable précurseur, il va plus loin encore. Prenant conscience des mutations auxquelles la société est confrontée, il définit le rôle du poète : celui-ci doit être un relais entre un monde qui finit et un autre qui commence, il doit conserver et transmettre la mémoire de son terroir au moyen d’une langue médiatrice, comprise par tous. Désormais, la voix de la petite patrie chante sa spécificité régionale en participant à la vie de la nation. « Ma pensée est moderne, ma langue devait être française, car de plus en plus les caractères particuliers des provinces se fondent dans la grande unité nationale. Le pittoresque y perd sans doute ; mais poètes, nous ne sommes pas pour arrêter la marche de la vapeur. Nous sommes pour essayer de donner la durée des œuvres d’art aux formes que détruisent le temps (...) et pour annoncer les forces de l’avenir. Fixons donc les choses provinciales qui s’en vont, dans la langue qui doit leur survivre³⁵. »

Enfin, dans une vision plus générale et prémonitoire, Jean Aicard annonce le développement de la poésie régionaliste : « Ce sera demain [la volonté] de Gabriel Vicaire qui nous chantera la Bresse. Gabriel Marc nous dira l’Auvergne. Et Charles Grandmougin la Franche-Comté. Et nous aurons, un jour, – vous verrez ! – une représentation poétique par province de toute la belle France³⁶. » En effet, son intuition se révèle exacte. A partir des années 1880, éclosent les talents de nombreux poètes qui chantent leur terroir en français comme François Fabié pour le Rouergue, Maurice Rollinat pour le Berry, Paul Harel pour la Normandie, Anatole Le Braz et Charles Le Goffic pour la Bretagne, Philéas Lebesgue pour la Picardie, Francis Jammes pour le Béarn et tant d’autres encore³⁷. Ces expressions régionales, relayées par plus d’une centaine de revues qui couvrent tout le territoire, atteignent leur

point culminant dans les années vingt, avec notamment la création d'une Société des gens de lettres de province³⁸.

Aussi, lorsque Jean Aicard est reçu à l'Académie française, en décembre 1909, c'est, avec lui, toute la Provence qui entre sous la Coupole. Dans son discours de réception³⁹, il dit son bonheur « d'avoir eu pour muse la lumineuse Provence ». Il exprime sa fierté car son élection apporte « la gratitude d'une région de France d'avoir [à l'Académie française] un représentant de ses traditions poétiques et de son vieux génie populaire ». Puis il présente « ces rustiques », ces « libres paysans » varois qu'il n'a « jamais quittés » et expose son choix littéraire de « parler avec eux le dialecte du Var et [de] les célébrer en français de France ».

Pierre Loti, qui accueille le récipiendaire, approuve cette profession de foi et déclare : «[le] titre de régionaliste vous sied plus qu'à personne, et je le trouve d'ailleurs fort beau car la lumineuse, et vive, et fière Provence, c'est vous qui, réellement, nous l'avez donnée ; avant vous tout ce que son âme chante, tout ce qui est son essence profonde nous échappait encore, – même avec Mistral, parce qu'il s'est refusé, lui, à écrire en français⁴⁰. »

A la fin de sa vie, Jean Aicard exprime encore avec ferveur ce choix de la Provence et du français. En 1920, alors maire de Solliès-Ville, il compose une pièce de théâtre, *Forbin de Solliès ou Le testament du Roi René*⁴¹, qu'il fait interpréter dans le village même par les acteurs de la Comédie-Française, du doyen Sylvain au jeune Pierre Fresnay. Certes, en mettant l'accent sur une personnalité provençale – et non des moindres⁴² – Jean Aicard cherche sans doute à valoriser sa commune. Cependant, il faut y voir encore une affirmation de son engagement. En effet, le sujet de la pièce évoque la réunion de la Provence à la France, par la volonté du Roi René qui déclare : « Je lègue ma Provence à la France de Jeanne ». Aux lendemains de la Grande Guerre, ce don prend toute sa force par l'évocation de Jeanne d'Arc, symbole de l'unité nationale.

Ce choix du personnage de Forbin de Solliès n'est pas fortuit : tout comme lui, Jean Aicard est un artisan du rattachement de la Provence à la France⁴³. En poésie comme en littérature, en chantant la Provence en français.

Alain BITOSSI

Jean Aicard, du poème au roman

NOTES

1. « Le laurier du pays natal », in Jean Aicard, *Poèmes de Provence. Les Cigales*, ouvrage couronné par l'Académie française, Raphèle-les-Arles, CPM Marcel Petit, 1995, p. 98. Cet ouvrage reprend la 3^e édition augmentée, suivie de *Pierre Puget*, Paris, Charpentier, 1878, III, 218 p.
2. « Un coin de table », Henri Fantin-Latour, Paris, Musée d'Orsay. Exposé au Salon de 1872. Une exposition-dossier avec catalogue a été consacrée à l'étude de ce tableau : Luce Abélès, *Fantin-Latour : Coin de table*, Paris, Editions de la RMN, 1987.
3. Cité par Michael Pakenham : « Les débuts parisiens de Jean Aicard », in *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Toulon et de sa région*, n° 87, 1965, p. 90 : « sobriquet dont l'origine remonte à la première représentation du *Passant* de François Coppée en janvier 1869 : les Parnassiens, groupés autour de Théodore de Banville, manifestèrent bruyamment leur enthousiasme et furent ainsi désignés, nommés, par un critique hostile ». Le groupe s'identifie à cette expression et se réunit une fois par mois lors d'un dîner littéraire auquel participe Jean Aicard.
4. *Les jeunes croyances*, poésies, Paris, Lemerre, 1867, 139 p. *Les rebellions et les apaisements*, poésies, Paris, Lemerre, 1871, 190 p. *Au clair de la lune*, comédie en vers, Paris, Lemerre, 1870. *Pygmalion*, théâtre, Paris, Lemerre, 1872.
5. Luce Abélès, « La Renaissance littéraire et artistique (1872-1874) : une critique engagée », in *La critique d'art en France : 1850-1900*, Actes du colloque de Clermont-Ferrand, 25, 26 et 27 mai 1987, CIEREC, Université de Saint-Etienne, 1989, p. 135-146.
6. Lettre de Victor Hugo à Jean Aicard, directeur gérant de *La Renaissance littéraire et artistique*, et à ses collègues, cité par Michael Pakenham, *ibidem*, p. 98.
7. Cité par M. Pakenham, *ibidem*, p. 97.
8. « Le mal du pays », *Poèmes de Provence*, p. 59.
9. *ibidem*, p. 59 et 61.
10. Victor de Laprade (1812-1883), membre de l'Académie française. Ses successeurs sont François Coppée puis Jean Aicard, élu à son tour, en 1909.
11. « A M. Victor de Laprade », *Les jeunes croyances*, p. 47.
12. *ibidem*, p. 47.
13. Cité par M. Pakenham, *ibidem*, p. 98.
14. Cité par M. Pakenham, *ibidem*, p. 86. Lettre à Amédée André.
15. Cité par M. Pakenham, *ibidem*, p. 99.
16. « Le mal du pays », *Poèmes de Provence*, p. 61.
17. « *Pulsanda tellus* », *ibidem*, p. 124.
18. La Provence inspire l'essentiel de l'œuvre de Jean Aicard. En poésie, ce sont les *Poèmes de Provence* (1874) et *Miette et Noré* (1880). Au théâtre, car Jean Aicard est aussi un auteur dramatique : *Smilis* (1884), *La légende du cœur* (1904) et *Forbin de Solliès, le testament du Roi René* (1920). Et surtout dans son œuvre romanesque avec *Roi de Camargue* (1890), *Pavé d'amour* (1892), *L'ibis bleu* (1893), *Fleur d'abîme* (1894), *Diamant noir* (1895), *L'été à l'ombre* (1895), *Notre-Dame d'Amour* (1896), *L'âme d'un enfant* (1897), *Tata* (1901), *Benjamine* (1906), *Arlette des Mayons* (1917), *Gaspard de Besse* (1919), *Maurin des Maures* (1908), *L'illustre Maurin* (1908), *Le rire de Maurin des Maures* (1923).

19. Jean-François Mathieu Aicard (Toulon 1810 - Paris 1853). Journaliste, saint-simonien, s'il s'exprime en français, il n'en oublie pas pour autant sa langue maternelle qu'il pratique avec finesse et érudition, comme le prouvent les exemples suivants. A vingt-deux ans, il reçoit des félicitations de M. Layet, vice-président de la Société académique du Var, pour un « historique littéraire de l'idiome que nous aimons ». *Bulletin de la Société académique du Var*, 1833, p. 251. En 1844, il commente, dans *La Revue indépendante* du 25 octobre, « Le troubadour moderne » de Joseph Désanat. Cet article lui vaut un remerciement de l'auteur, paru dans *Lou Bouil'Abaïssso* du 9 novembre 1844. Jean-François Aicard répond par un long poème en provençal (*Lou Bouil'Abaïssso* du 21 décembre 1844), lequel fait à son tour l'objet d'un compliment de Pélabon (*Lou Bouil'Abaïssso* du 8 mars 1845). Documents communiqués par Roger Gensollen, secrétaire général de l'Association varoise pour l'enseignement du provençal, à qui je souhaite exprimer toute ma gratitude.
20. Pour René Merle (*Les Varois, la presse varoise et le provençal*, 1859-1910, La Seyne, S.E.H.T.D., 1996), Jean Aicard assistait à des réunions de l'Escolo de Tamaris au cours desquelles il faisait des toasts et quatrains en provençal. De plus, des lettres en provençal, adressées à Frédéric Mistral, se trouvent au Palais du Roure et au Muséon Arlaten. Enfin, sa correspondance avec Aristide Fabre montre encore un grand nombre de billets rédigés en provençal. Archives de Jean Maurin Fabre, filleul de Jean Aicard, Sainte-Maxime. Cité par Monique Broussais, *Autrefois Solliès-Ville*, La Garde, imp. SNIP, 1989, p. 155.
21. Voir page 23, la notice bio-bibliographique d'Alexandre Mouttet.
22. Paul Risson : « La Provence – Septembre 1901 », in *A la Mémoire d'Alexandre Mouttet*, Draguignan, imprimerie Latil, 1903, 38 pages, p. 27-38, citation p. 28.
23. « Le mal du pays », *Poèmes de Provence*, p. 59.
24. René Merle, *ibidem*. Voir aussi : « Renaissance provençaliste et politique (1855-1914) : l'exemple du Var », in *Mélanges Michel Vovelle, Volume aixois, Sociétés, mentalités, Culture, France (XV^e-XX^e siècles)*, Publications de l'Université de Provence, 1997, p. 353-358.
25. « Dédicace – A la France », *Poèmes de Provence*, p. 5.
26. Déjà, sous le Second Empire, Frédéric Mistral était accusé de séparatisme en raison de la publication de son poème « La Coumtesso » (daté du 22 août 1866, publié dans *l'Armana Provençau*, 1867, p.19).
27. « Dédicace – A la France », *ibidem*.
28. Jean Aicard, *Miette et Noré*, ouvrage couronné par l'Académie française, Paris, Charpentier, 1880, 1^{re} édition. Les références suivantes sont extraites de la 3^e édition, publiée chez Flammarion.
29. « Dédicace – A Paris », *ibidem*, p. 5.
30. Qualifier le provençal de patois et plus encore de langue morte, en pleine renaissance provençale, vaudra à Jean Aicard de très dures critiques du félibrige. Camille Jullian lui-même, son successeur à l'Académie française, dans son discours de réception relève : « Vous appelez le provençal un “patois”, le vilain mot et combien inexact ! » Camille Jullian, *Jean Aicard, la Provence et le félibrige, Discours de réception à l'Académie française, prononcé le 13 novembre 1924*, Paris, Champion, 1925, p. 30. Notons toutefois que le terme de patois n'avait pas, à la fin du XIX^e siècle, le sens péjoratif qu'il prendra par la suite.

Jean Aicard, du poème au roman

31. « Dédicace – A Paris », *ibidem*, p. 5.
32. Le compte rendu de cet événement est donné dans la préface à une édition spéciale de *Miette et Noré*, souscrite par le Cercle artistique de Marseille. Seule la 3^e édition, chez Flammarion, en fait mention.
33. Préface de *Miette et Noré*, *ibidem*, p. III.
34. « Dédicace - A Paris », *ibidem*, p. 4.
35. Préface, *ibidem*, p. XI.
36. Préface, *ibidem*, p. XI
37. Dans sa thèse, *Jean Aicard et la Provence*, Luke Martel, considérant que le choix de Jean Aicard pour la langue française est fait au détriment du provençal, mesure trop la vie et l'œuvre du poète à l'aune de Mistral et du félibrige. C'est méconnaître l'important mouvement de littérature régionaliste de langue française qui se développe à partir des années 1880, en prose comme en poésie. Luke Martel, *Jean Aicard et la Provence*, Aix-en-Provence, 1957, thèse dactylographiée, 209 pages. Bibliothèque municipale de Toulon, réf. 35104, chapitre : « Le choix de la langue », p. 37 à 46.
38. Anne-Marie Thiesse, *Ecrire la France : le Mouvement régionaliste de langue française entre la Belle-Epoque et la Libération*, Paris, PUF, 1991, p. 118.
39. « Réception de M. Jean Aicard à l'Académie Française », *Les Annales politiques et littéraires*, n° 1383, 26 décembre 1909, p. 616 et sq.
40. *Ibidem*, p. 622.
41. Jean Aicard, *Forbin de Solliès ou Le testament du Roi René*, pièce en vers et en deux actes, Paris, Flammarion, 1920, in-16, 190 p. Voir aussi la brochure éditée par les Amis des villages varois (1920-1970) pour commémorer le cinquantenaire de la pièce.
42. Palamède de Forbin fut successivement conseiller d'Etat, chambellan, puis, en 1471, président du « Conseil Eminent » du Roi René. La mort prématurée du duc de Calabre, fils du Roi René, pouvant susciter des rivalités ouvrant la voie à l'invasion étrangère, Forbin fut l'inspirateur du testament du Roi René, en date du 10 décembre 1481, en faveur de Louis XI. Les efforts du seigneur de Solliès devaient permettre à la Provence de garder ses coutumes et ses libertés après sa réunion à la France, comme « un principal à un autre principal ». Le félibrige réagit très violemment contre Jean Aicard, pour avoir célébré la personnalité de Forbin et la réunion de la Provence à la France.
43. «... pensant en provençal pour comprendre la Provence, il l'a chantée en français pour être compris des Français. C'est donc Jean Aicard qui, en littérature, a donné la Provence à la France. » J. Calvet, *La poésie de Jean Aicard : portrait littéraire et choix de poèmes*, Paris, Hatier, 1909, p. 21.